

2015: SB 8

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents en chef des finances
Responsables principaux des installations

DE : Cheri Hayward
Directrice
Direction du soutien aux activités scolaires

DATE : Le 8 mois 2015

OBJET : Base de données sur la consommation d'énergie (UCD) –
Énergies de remplacement

J'ai le plaisir de vous annoncer que le ministère de l'Éducation ajoutera les données sur les énergies de remplacement et la consommation d'eau à la base de données sur la consommation d'énergie (UCD) en 2015.

L'UCD a été lancée en 2009 pour recueillir les données de consommation de tous les compteurs d'électricité et de gaz naturel dans tout le secteur. À ce moment-là, l'UCD était limitée à deux énergies parce qu'elles étaient les seules pour lesquelles la réglementation exigeait que les données sur leur consommation soient fournies électroniquement à leurs clients, et ensemble elles représentaient 98 pour cent des dépenses totales d'énergie.

Selon les commentaires provenant de ce secteur, les énergies de remplacement sont définies comme étant les suivantes :

Énergies de remplacement

Comme indiqué dans la Loi sur l'énergie verte :

- le mazout de chauffage (Types 1, 2, 4 et 6),
- le propane,
- le bois,
- le chauffage centralisé,
- la climatisation centralisée.

Eau

En réponse aux demandes du secteur de pister la consommation d'eau, l'UCD recueillera les données sur la consommation dans les cas suivants :

- principal réseau municipal d'approvisionnement en eau - compteur
- source aquifère/puits – compteur
- Eau transportée par camion

Modèle de collecte des données sur la consommation

Pour les énergies de remplacement, il n'est pas exigé de fournir aux clients les données électroniques sur la consommation et il y a un manque d'uniformité sur comment les données sont fournies aux consommateurs. Par la suite, un processus de collecte des données manuelles sera mis en place pour accommoder les diverses énergies et formats dans lesquels les données sont fournies aux conseils scolaires.

Pour simplifier dans la mesure du possible la collecte des données par les conseils scolaires, le ministère a créé le **Modèle de données sur la consommation d'énergies de remplacement**. Le modèle est un tableur en format Excel contenant deux onglets, un pour chaque catégorie. Le modèle est joint.

Si c'est applicable, des menus déroulants ont été incorporés dans le modèle pour minimiser la quantité de travail administratif nécessaire pour le compléter.

En tant que pratique exemplaire, nous recommandons aux conseils scolaires d'inclure les données de consommation (le cas échéant) à compter du 1^{er} septembre 2011. La logique en est de s'assurer que les données sur l'UCD s'alignent sur la période du rapport depuis la première année de mise en application de la Loi sur l'énergie verte. Si votre conseil scolaire ne dispose pas des informations détaillées comme les dates de livraison, etc... durant cette période, les valeurs totales de consommation pour les exercices fiscaux de 2012 et 2013 peuvent être entrées pour les sites des conseils scolaires affichant les **Rapports sur la consommation annuelle d'énergie et les émissions annuelles de gaz à effet de serre**.

Comment télécharger les modèles remplis dans l'UCD

Conformément aux protocoles des Normes obligatoires en matière d'information et de technologie du gouvernement de l'Ontario (NIT-GO), tous les fichiers doivent être transférés à l'UCD par un accès de protocole de transfert de fichiers (FTP).

Par conséquent, les conseils scolaires devront établir un fichier FTP sur leurs réseaux pour les utilisateurs autorisés de l'UCD. Les utilisateurs sauvegarderont le modèle rempli dans le fichier FTP de leur ordinateur et le fichier sera transféré automatiquement à l'UCD où les données seront contrôlées pour identifier les anomalies avant d'être entrées dans l'UCD.

Pour créer un fichier FTP, chaque conseil scolaire doit :

1. Communiquer avec Mike Risavy à Aegent Energy Advisors Inc. pour obtenir leur identifiant et leur adresse courriel pour créer leur fichier FTP
 - Le mot de passe pour le compte sera émis par téléphone
 - L'identifiant et le mot de passe pour le fichier FTP de chaque conseil scolaire seront les mêmes pour tous les utilisateurs de l'UCD d'un conseil

scolaire avec l'autorisation applicable

2. Créer un compte FTP sur le lecteur de votre ordinateur/réseau
 - Pratique exceptionnelle – communiquer avec votre service de TI pour vous aider à obtenir les « autorisations » que certains utilisateurs peuvent ne pas avoir
 - Le temps d'installation estimée (avec l'aide du service de TI) est de 3 à 5 minutes
3. Remplir le modèle ci-joint pour toutes les énergies applicables
4. Sauvegarder le modèle rempli dans le fichier FTP

Vous pouvez joindre Mike au numéro 416 622-9449 poste 111 ou à mrisavy@aegent.ca.

Remarques

- En raison du caractère permanent des données sur la consommation, les conseils scolaires devront soumettre un modèle rempli au moins une fois par an
 - Il n'y a pas d'échéancier pour soumettre les modèles. Les conseils scolaires peuvent remplir le modèle plus fréquemment s'ils le souhaitent
- Il faudra deux semaines pour vérifier les données sur la consommation dans le modèle avant qu'elles ne soient téléchargées dans l'UCD
 - La durée de ce processus dépend du volume des données à entrer dans l'UCD à un moment donné
- Lorsque ce sera possible, les données sur la consommation pour les énergies de remplacement seront automatiquement préalimentées dans le **Rapport sur la consommation annuelle d'énergie et les émissions annuelles de gaz à effet de serre pour l'exercice fiscal de 2014** pour le 1^{er} juillet 2015, date limite pour produire le rapport
- Les conseils scolaires peuvent remplir le modèle et le sauvegarder dans un fichier SFTP immédiatement, toutefois, les données sur la consommation pour les énergies de remplacement n'apparaîtront pas dans l'UCD avant 2015 tel que stipulé dans l'accord.

Si vous avez des questions sur la base de données sur la consommation d'énergie (UCD), veuillez communiquer avec Karen Carter, conseillère principale en politiques, Approvisionnement en énergie et économies au (416) 212-3179 ou à karen.carter2@ontario.ca.

Original signé par

Cheri Hayward

Directrice

Direction du soutien aux activités scolaires

Copie : Présidentes et présidents des conseils scolaires